

"Observer pour mieux pâturer"

Une pousse moyenne de 47 kg de MS/ha/jour

La croissance de l'herbe mesurée du 27 mars au 4 avril 2014 est de 47 kg de MS/ha/jour. L'augmentation de la durée du jour, couplée à des températures douces et une humidité du sol maintenue par les averses, ont permis une élévation du niveau de pousse.

Beaucoup de troupeaux dorment dehors, ce qui correspond souvent à une période où la distribution de maïs descend en dessous d'une demi-ration.

Si l'on veut un repère pour une valorisation maximale du pâturage, les vaches ne doivent pas s'allonger avant une heure après l'entrée dans la parcelle !

C'est la fin du déprimage

Dans de nombreuses exploitations, toutes les parcelles ont été pâturées une fois.

La quantité d'herbe offerte est le résultat de la pousse (47 kg MS/ha/j) et la surface d'herbe par VL.

Avec 25 ares/VL, l'herbe fournit près de 12 kg MS/jour, soit plus d'une demi-ration. Il convient de limiter les fourrages à l'auge comme par exemple 5 kg MS de maïs le soir tout en diminuant le correcteur azoté. En effet, si on estime l'ingestion d'une vache laitière, avec un pâturage bien conduit, à environ 16-17 kg MS/jour, le besoin actuel en surface est de 35 ares. Ce besoin en surface est actuellement inférieur dans la plupart des exploitations suivies par l'observatoire de l'herbe et la pousse ne couvre pas encore les besoins des animaux. Le maintien de la distribution de maïs permet alors de réguler la consommation d'herbe.

En revanche, l'herbe ayant une excellente valeur azotée, si on distribue moins d'une demi-ration d'ensilage de maïs, le correcteur peut être supprimé.

Débrayage des parcelles.

Il est important de réaliser un tour de prairie pour évaluer les hauteurs d'herbe de tout le parcellaire. La quantité de biomasse doit être évaluée afin de choisir les parcelles à débrayer pour les ensiler dans les prochains jours.

Pour 17 kg MS ingérées par jour, il est nécessaire d'avoir 15 jours d'avance au minimum correspondant à 250 kg MS/VL de stock d'herbe sur pied pour que le pâturage suffise à lui seul pour alimenter le troupeau. Selon les prévisions météorologiques favorables à la pousse de l'herbe, limiter l'avance à une vingtaine de jours. Au-delà, les parcelles devront être retirées pour y être fauchées.

Conseil du moment

- Supprimer le correcteur azoté si les vaches reçoivent moins d'une demi-ration d'ensilage de maïs.
- Court-circuiter les parcelles dont les hauteurs d'herbe deviennent supérieures à 13 cm pour les faucher (mi-bottes).
- N'hésitez pas à laisser les vaches dehors la nuit.

Anastasia FESNEAU, Céline PACARY

"Opération réalisée par la Chambre d'agriculture, en collaboration avec Littoral Normand et les Lycées Agricoles de la Manche"

Avec la participation financière du Conseil Général de la Manche

Croissance observée et indicateurs de gestion du pâturage

